

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 19 novembre 2004
(convocation du 5 novembre 2004)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Novembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
M. BENOIT Jean-Jacques à Mme. DUMONT Dominique
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien
Mme. DESSERTINE Laurence à M. BANNEL Jean-Didier (à partir de 09h45)
Mme. DELAUNAY Michèle à M. RESPAUD Jacques
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. DOUGADOS Daniel
M. DUCASSOU Dominique à M. DELAUX Stéphan
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. PONS Henri
Mme. FAYET Véronique à Mme. TOUTON Elisabeth
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre
M. FLORIAN Nicolas à M. FAYET Guy

M. FREYGEFOND Ludovic à M. SAINTE-MARIE Michel
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. BOBET Patrick
M. MARTIN Hugues à M. BOCCHIO Claude (à partir de 09 H 45)
Mme. PARCELIER Muriel à M. DUCHENE Michel
M. POIGNONEC Michel à M. REBIERE André
M. PUJOL Patrick à M. BRON Jean-Charles
M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick
M. SOUBIRAN Claude à M. SEUROT Bernard
Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (jusqu'à 11 h 45)

LA SEANCE EST OUVERTE

Réseau communautaire de transports en commun - Convention pour la délivrance de titres de transport pour le déplacement des personnes convoquées à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) - Convention tripartite - Décision - Autorisation

Monsieur BRANA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le centre du service national de Bordeaux exerce actuellement, dans le Département de la Gironde, la mise en œuvre, l'organisation et l'animation des plans de convention des jeunes administrés dans les différents sites dévolus à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).

La réglementation issue du code du service national prévoit que la convention pour l'appel de préparation à la défense ouvre droit à un bon de transport pour se rendre sur le site concerné.

Ainsi, sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux près de 9 000 jeunes sont convoqués annuellement sur deux sites :

- l'école du service de santé des armées, sise 149 bis cours de la Marne à Bordeaux,
- la base aérienne 106, sise avenue de l'Argonne à Mérignac.

Les appelés rejoignent directement et individuellement le lieu désigné par l'ordre de convocation en bénéficiant d'un titre de transport SNCF.

Afin de permettre aux jeunes administrés domiciliés sur l'agglomération bordelaise d'utiliser le réseau urbain de transports en commun, il est proposé d'échanger le bon SNCF précité par un titre de transport permettant deux voyages sur le réseau urbain.

La société Connex Bordeaux, par le biais des dépositaires et des agences commerciales est chargée de la distribution gratuite des titres de transport qui permettront aux appelés de se rendre dans les sites précités.

La distribution se fera en échange du bon de transport SNCF détachable et joint à l'ordre de convocation établi par la direction du service national.

Au vu de l'âge du public transporté, le tarif appliqué sera celui des tickartes tarif réduit (soit 1,10 € pour deux voyages).

Ce tarif évoluera en fonction du changement de la grille tarifaire approuvé par le Conseil de Communauté.

En qualité de gestionnaire des recettes de trafic pour le compte de la Communauté urbaine, la société Connex Bordeaux sera chargée du recouvrement des sommes dues par la direction du service national.

La convention ci-jointe est établie pour une durée d'un an reconductible deux fois.

Compte tenu des éléments précités, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- approuver les termes de la convention ci-jointe,**
- autoriser Monsieur le Président à signer la convention correspondante.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 novembre 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
7 DÉCEMBRE 2004

M. PIERRE BRANA

